



**DPSA**

Drôme Profession  
Sport Animation



# CPJEPS

**Certificat Professionnel** de la  
Jeunesse, de l'Éducation  
Populaire et du Sport

**Mention :** AAVQ (Animateur·trice  
d'Activité et de Vie Quotidienne)



# FORMATION PROPOSÉE EN ALTERNANCE

## Durée

12 mois

469 heures en formation

1150 heures en entreprise D

## Places

**14** places disponibles

## Dates

### Formation

du 16/12/2024

au 19/12/2025

### Dossier de candidature à retourner

avant le 15/11/2024

**Tests d'entrée oral et écrit**  
candidatures supérieures au nombre de places

### Positionnement

les 16-17-19 et 20/12/2024

## Coût

- Apprentissage : coût entièrement financé, + rémunération selon l'âge de l'apprenant.e.
- Salarié.e.s : Coût financé par UNIFORMATION : 8148€
- Autres situations : contactez nous

## Lieu

DPSA

Maison des Bénévoles du Sport

71 rue Pierre Latécoère 26000 Valence

## Contacts

### Accueil DPSA

dpsa@mbsport.fr

04 75 75 47 63

### Responsable formation

Didier FRACHISSE

didier@dpsa26.fr

## Objectifs

Former des animateur.trices et professionnels capables d'accueillir et d'encadrer un public varié.

Préparer et réussir le diplôme du CPjeps Animateur d'Activités et de Vie quotidienne

L'animateur.ice intervient notamment auprès d'enfants et de jeunes au sein de structures possédant un ACM

Le Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport est un diplôme de niveau 3 constituant un diplôme d'État inscrit au Registre National des Compétences et Certifications de l'animation et de l'encadrement des activités physiques et socioculturelles.

## Méthodes pédagogiques

Formation alternant théorie (2 jours par semaine les lundi et mardi) et pratique (mercredi/petites et grandes vacances scolaires)

Pédagogie active basée sur des apports théoriques, de la pratique d'activités, de travaux en sous-groupe, de prise de parole, de rencontres et échanges, etc

Mise en place d'un espace de réflexion et de suivi avec le tuteur.trice

Accompagnement individualisé tout au long de la formation

## Prérequis et conditions d'accès

- Avoir 17 ans révolus à l'entrée en formation
- Être capable de justifier d'une expérience d'au moins 168 heures d'animation effectuées dans un accueil collectif de Mineurs
- Avoir des capacités en expression orale et écrite

## Tests d'entrée

Les tests sont proposés uniquement si les candidatures sont supérieures au nombre de places.

Ils consistent à :

- une épreuve écrite de deux heures
- une épreuve orale basée sur un entretien

## Equipe pédagogique

Formateur.trices diplômé.es et expérimenté.es dans le domaine de l'animation socioculturelle.

## Contenu de la formation

La formation s'organise en quatre Unités Capitalisables.

### UC1 : Participer à la vie de la structure

- Savoirs, savoir faire et savoir être du métier
- Connaître l'environnement professionnel
- Utiliser des outils de communication orale et écrite
- Accueillir, informer et communiquer

### UC2 : Animer des temps de vie quotidienne et de groupes

- Accueillir les publics encadrés
- Aménager des temps et des espaces dans un cadre sécurisant
- Encadrer un groupe dans ses temps de vie quotidienne

### UC3 : Concevoir des activités en direction d'un groupe

- Préparer des activités s'inscrivant dans le projet de la structure
- Concevoir l'organisation des activités
- Préparer l'évaluation de ses activités.

### UC4 : Animer des activités

- Conduire des activités dans plusieurs domaines (expression, activités physiques, activités scientifiques et techniques)
- Encadrer un groupe pendant les temps d'activités dans un cadre sécurisant
- Evaluer ses activités

## Les certifications

- Validation des UC1 et UC2 : Production d'écrits professionnels qui feront l'objet d'un entretien oral pour chacune des UC.
- Validation des UC3 et UC4 : production d'un écrit professionnel, support à un entretien oral.  
Validation de l'UC 4 : production d'un document écrit, mise en situation professionnelle et entretien oral.